

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 19 décembre 2006

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Rogers Communications Inc. (RCI)**  
**Fractionnement d'actions**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Rogers Communications Inc. (Rogers) a annoncé que le fractionnement d'actions précédemment annoncé de ses actions sur la base de deux pour une a été approuvé par ses actionnaires lors d'une assemblée spéciale des actionnaires qui a eu lieu le 15 décembre 2006.

Dans le cadre de ce fractionnement de deux pour un, les actionnaires détenteurs d'actions sans droit de vote de catégorie B inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 29 décembre 2006 recevront une action additionnelle de Rogers pour chaque action détenue. Les certificats représentant les actions supplémentaires seront distribués le ou vers le 5 janvier 2007.

**Fractionnement d'actions – détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION:** 27 décembre 2006
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 29 décembre 2006
- **DATE DE PAIEMENT :** Le ou vers le 5 janvier 2007

Circulaire no : 205-2006

**CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Rogers seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 27 décembre 2006
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** RCI et RCY
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Doubé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions Rogers sans droit de vote de catégorie B
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** À compter du 27 décembre 2006, les limites de positions et de levées resteront inchangées à 75 000 contrats
- **CUSIP :** 775109200

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** par les participants agréés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM).

À l'ouverture des marchés, le 27 décembre 2006, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries Rogers comme suit:

<b>Rogers Communications Inc.</b>				
<b>Symbole actuel</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>	<b>Codes des prix de levée</b>	<b>Nouveau symbole</b>
RCI	38,00 \$	19,00 \$	S	<b>RCY</b>
RCI	40,00 \$	20,00 \$	D	<b>RCY</b>
RCI	42,00 \$	21,00 \$	L	<b>RCY</b>
RCI	44,00 \$	22,00 \$	N	<b>RCY</b>
RCI	46,00 \$	23,00 \$	P	<b>RCY</b>
RCI	48,00 \$	24,00 \$	R	<b>RCY</b>
RCI	50,00 \$	25,00 \$	E	<b>RCY</b>
RCI	52,00 \$	26,00 \$	T	<b>RCY</b>
RCI	54,00 \$	27,00 \$	A	<b>RCY</b>
RCI	56,00 \$	28,00 \$	B	<b>RCY</b>
RCI	58,00 \$	29,00 \$	C	<b>RCY</b>
RCI	60,00 \$	30,00 \$	F	<b>RCY</b>
RCI	62,00 \$	31,00 \$	D	<b>RCI</b>
RCI	64,00 \$	32,00 \$	J	<b>RCI</b>
RCI	66,00 \$	33,00 \$	K	<b>RCI</b>
RCI	68,00 \$	34,00 \$	M	<b>RCI</b>
RCI	70,00 \$	35,00 \$	G	<b>RCI</b>
RCI	72,00 \$	36,00 \$	O	<b>RCI</b>
RCI	74,00 \$	37,00 \$	R	<b>RCI</b>

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'action sous-jacente le vendredi 22 décembre 2006.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, Systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent joindre le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale